

rencontre

Il donne vie à l'argile

Jean-Loup Delaroche réalise des sculptures médiévales rue des Naveaux à Loudun. Interview.

Depuis quand êtes-vous installé à Loudun ?

« J'ai installé mon atelier en centre-ville en 1971. »

D'où vous vient cette passion pour la sculpture ?

« Je suis passionné de sculpture depuis mon plus jeune âge. J'ai commencé par la sculpture sur bois pour ensuite me diriger vers des sculptures d'argile, qui, une fois moulées, me permettent de réaliser des reproductions. »

Quel type de sculptures réalisez-vous ?

« Je propose une grande variété de sculptures médiévales. Durant mes quarante ans de métier, j'ai toujours cherché à préserver les valeurs de l'artisanat médiéval. »

D'où vous vient votre inspiration ?

« Je m'inspire des différentes demandes de mes clients tout en gardant mes propres idées. Certaines pièces ne se vendent plus et je sais que d'autres se vendront dans l'année. J'anticipe donc ma production de manière à toujours m'adapter aux goûts de mes clients. »

Quelles techniques utilisez-vous ?

« Parfois, les clients me proposent des sujets pour pouvoir tirer des épreuves et je fais un moule en silicone. Puis il y a différentes étapes. D'abord le façonnage à l'aide d'argile. Une



Jean-Loup Delaroche présentant un portrait de sa fille.

fois que l'empreinte du modèle est sèche, il faut appliquer plusieurs couches de silicone et ainsi obtenir un moule avec l'empreinte du modèle. On utilise ensuite ce moule pour obtenir des tirages en pierre reconstituée. On laisse le tirage à l'état brut ou alors on le peint. »

Quels sont vos principaux clients ?

« Des particuliers qui peuvent acheter dans différents points de vente, soit à Loudun, soit à Angers, mais je suis aussi présent à l'orangerie du château de Cheverny durant la période estivale. Avant, j'allais sur les marchés artisanaux et les fêtes médiévales. J'aimais cette ambiance conviviale. Mais, avec le

temps, je ne pouvais pas assurer mon travail à l'atelier et gérer les différents déplacements. Je vends aussi à des professionnels (magasins de décoration et de cadeaux...). »

Y a-t-il de la concurrence dans votre métier ?

« Depuis dix ans, avec les produits importés de Chine, je connais une baisse car les acheteurs potentiels préfèrent acheter des produits moins chers et plus rentables pour eux, mais ils sont de moins bonne qualité. Tous mes modèles sont déposés afin de protéger mes créations de la copie. »

Nesly Bellin, Perle Cassereau et Julien Puchault

sports et loisirs

Collégiens et lycéens, à vos baskets !

Le sport est un atout pour l'épanouissement des jeunes. Dans le cadre scolaire, il existe la possibilité de faire du sport en dehors des créneaux scolaires : c'est l'UNSS (Union nationale du sport scolaire).

Le collège Joachim-du-Bellay propose plusieurs disciplines, encadrées par les cinq professeurs de sport de l'établissement. 147 jeunes collégiens accueillis en général entre midi et 14 h pour permettre au plus grand nombre de participer. Pour 6 € d'adhésion à l'année, les jeunes collégiens peuvent pratiquer le futsal, le badminton, le handball, le rugby, le

basketball, le hip-hop et le cirque. Les activités qui attirent le plus sont le cirque, le football et le handball. L'esprit reste ludique et initiatique, mais ces activités donnent aussi lieu à des rencontres sportives tout au long de l'année et à un spectacle de fin d'année très apprécié par les élèves et les parents (600 spectateurs l'année dernière).

Un tiers des élèves inscrits à Guy-Chauvet

Au lycée Guy-Chauvet, 126 élèves, soit un tiers de l'effectif, pratiquent le handball, la musculation, ou la danse. Ces activités ont lieu le mercredi

après-midi et sont organisées par les deux professeurs de sport de l'établissement.

Les performances sont aussi au rendez-vous, puisque le 15 février, l'équipe de handball cadets garçons a remporté le championnat départemental (elle participera au championnat interacadémique le mercredi 14 mars). Des performances qui s'inscrivent dans le temps, puisqu'en 2010-2011 l'équipe de handball juniors garçons avait fini vice-championne interacadémique et qu'en 2008-2009 l'équipe de futsal s'était qualifiée pour les championnats de France.

Nathan Lusseau

spectacles

" Bons Becs " à volonté !

Pour son « Concert de Printemps », le dimanche 25 mars, l'école de musique de Loudun accueillera l'harmonie de Descartes, qui compte pas moins de soixante musiciens. Le dimanche 10 juin 2012, elle participera aussi au festival du « Parc de la Manufacture » au conservatoire Clément-Janequin de Châtelleraut. Mais, avant ça, elle organisera une soirée exceptionnelle le vendredi 13 avril à partir de 20 h 30 à l'Espace culturel René-Monory avec le groupe « Les Bons Becs ». Un spectacle interassociatif basé sur les musiques de films réunira tout d'abord l'école de musique, la chorale « A Tra-



Les « Bons Becs ».

vers Chant », l'École de cordes du Loudunais et le Théâtre de la Reine Blanche. Il sera conclu par une démonstration de batucada (percussions brésiliennes) des « Bons Becs », qui présenteront ensuite leur spectacle, « Les Bons Becs en voyage de notes ».

Vincent Bertaudière et Jordan Vion

citoyenneté

Élu municipal à neuf ans : c'est possible

Depuis fin 2008, Loudun compte un conseil municipal des enfants (CME).

> **Un objectif d'écoute des jeunes.** La création de cette instance visait l'écoute des jeunes et des projets pour améliorer la ville. Ces jeunes élus participent pleinement à la vie sociopolitique de la ville et ils en sont plutôt fiers. D'ailleurs, les élus ne s'y sont pas trompés : quatre ou cinq élus sont toujours présents lors des réunions afin d'être à l'écoute des projets ou critiques de ces futurs citoyens.

> **Des règles électorales précises.** Il y a 32 membres maximum au CME. C'est à peu près le même nombre que pour un conseil municipal d'adultes de Loudun. L'âge minimum pour pouvoir se présenter au CME est de neuf ans. La durée du mandat pour les enfants élus est de deux ans, mais il y a des élections tous les ans pour remplacer les sortants. Les enfants choisissent leurs repré-

sentants de la même façon que pour la présidentielle. Ils sont électeurs et reçoivent une carte électorale. Les élections se font à bulletins secrets dans un isolement, avec dépôt des bulletins dans une urne.

> **Une réunion par mois.** Les candidats élus se réunissent tous les mois pour faire le point sur les projets et leurs avancées. Il est impératif de participer. On peut envisager l'exclusion du conseil de l'un de ses membres si ce dernier est absent plus de trois fois de suite.

> **Des projets.** Les idées ne manquent pas, que ce soit sur les voix piétonnes, la propreté de la ville, la construction d'un mur d'escalade... Et c'est bien pour cela que ces jeunes participent au CME. Bien sûr, tout ne peut pas se faire : il y a des contraintes budgétaires, juridiques à prendre en compte. Il faut donc faire des choix.

Raphaël Perdriault et Valentin Sauvage

ils ont réalisé cette page



Cette page a été réalisée par les onze élèves de 1^e STG (Sciences et technologies de la gestion) du lycée Guy-Chauvet de Loudun. Quatre autres articles sont à découvrir sur www.centre-presse.fr

